

PROTIN (*Albert-Eugène-Joseph*), Magistrat de l'É. I. C. (Verviers, 24.6.1864 — Boma, 13.12. 1900). Fils de Victor et de Tesch, Eugénie.

Protin, docteur en droit, était avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles quand il entra au service de l'É. I. C., le 24 octobre 1895. Parti

(¹) Voir *Biogr. Col. Belge*, T. IV, col. 525.

d'Anvers le 6 novembre suivant, il se vit commissioneer successivement comme officier de l'État Civil, notaire à la résidence de Matadi et juge suppléant de 1^{re} instance juge territorial, mais, atteint d'anémie profonde, dut se rembarquer le 30 septembre 1896, sur le *Léopoldville*, pour rentrer en Belgique le 25 octobre suivant.

Repris en service le 14 mai 1897, rembarqué à Anvers le 6 juin suivant, arrivé à Boma le 27 du même mois, il fut nommé substitut du Procureur d'État et exerça provisoirement ses fonctions à Tumba. Le 8 août suivant, il était désigné comme officier du Ministère public près le Tribunal territorial de Stanleyville. Déchargé de ces fonctions par arrêté du 31 janvier 1898, il descendit, malade, à Boma, le 2 février suivant, mais revenu à la santé, il fut nommé par arrêtés successifs du Gouverneur général, juge suppléant du Tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo, substitut suppléant près le Tribunal territorial de Matadi et juge territorial de Matadi. Nommé magistrat par décret le 8 août 1899, il s'embarqua, fin de terme, le 1^{er} janvier 1900 sur l'*Anversville*.

Il repartirait d'Anvers, par la même malle le 16 mai suivant, serait désigné le 12 juin suivant pour exercer les fonctions de juge territorial de Matadi et de juge suppléant du Tribunal d'Appel unique de l'État. Il décède le 13 décembre suivant, à Boma, des suites d'une pleurésie purulente.

Il était porteur de l'Étoile de Service en argent depuis le 1^{er} janvier 1899.

18 juin 1956.
J.-M. Jadot.

Van Iseghem, A., *Les étapes de l'Annex. du Congo*, Brux., 1932, 24. — *Bull. Ass. Vét. col.*, nov. 1939, p. 7. — Archives Min. Col., Reg. matr. n° 33.